

Bulletin d'histoire politique

Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec 1896 à 1960*,
tome 4, Montréal, Septentrion, 1997, 411 p.

Éric Leroux



Volume 6, Number 2, Winter 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063661ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063661ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Leroux, É. (1998). Review of [Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec 1896 à 1960*, tome 4, Montréal, Septentrion, 1997, 411 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 6(2), 161–165. <https://doi.org/10.7202/1063661ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec 1896 à 1960.*, tome 4, Montréal, Septentrion, 1997, 411 p.

Avec ce quatrième tome, l'historien Jacques Lacoursière clôt son histoire du Québec. En effet, il s'attaque ici à la période contemporaine, délimitée par l'accession au pouvoir de Wilfrid Laurier en 1896 et la mort de Duplessis en 1959.

Le mot «populaire» dans le titre de l'ouvrage indique, d'entrée de jeu, que l'auteur vise à offrir aux lecteurs une synthèse accessible de l'histoire du Québec, un ouvrage de vulgarisation. Comme il s'agit d'un livre destiné au grand public, donc à un lectorat dont les connaissances en histoire sont plus ou moins approfondies, il devient d'autant plus intéressant, si ce n'est nécessaire, de faire ressortir la vision de l'histoire que véhicule Lacoursière. Or Lacoursière nous offre une vision des plus traditionnelles de l'histoire québécoise, centrée sur la question nationale et les débats constitutionnels qui ont secoué le Québec et le Canada. Le choix du découpage chronologique, circonscrit, on l'a vu, par la vie de deux politiciens, donne une image assez juste de l'ouvrage. S'inspirant largement de Mason Wade — lequel puisait abondamment dans la synthèse de Rumilly — l'auteur apporte peu aux débats, laissant de côté l'analyse pour se contenter de présenter certains événements marquants de l'histoire sociopolitique du Québec.

Ce constat n'est pas tellement surprenant puisque cette *Histoire populaire du Québec* constitue une réédition de la série de brochures *Nos racines. L'histoire vivante des Québécois* qu'avaient réalisée Jacques Lacoursière et Hélène-Andrée Bizier en 1982. Chaque numéro de la série *Nos racines* constitue un des 21 chapitres formant ce livre. Les trois numéros que nous avons consultés au hasard (121, 124 et 130) sont repris, presque mot pour mot, par le texte d'*Histoire populaire du Québec*.

Certes, l'auteur ne défend pas la thèse traditionnelle d'un Québec monolithique s'éveillant à la modernité au lendemain seulement de la Deuxième Guerre mondiale. Il ne situe pas, par ailleurs, le démarrage industriel et économique du Québec après 1945. Au contraire, Lacoursière relève, dès le tournant du siècle, les profonds changements qui modifieront progressivement le visage de la société québécoise: industrialisation, urbanisation, évolution de la législation sociale et ouvrière, accélération du développement économique par l'exploitation des richesses naturelles comme l'hydro-

électricité et les pâtes et papiers, etc. Toutefois, abordés sommairement, ces phénomènes de transformation de la société québécoise ne sont pas mis en valeur; ils demeurent en marge, en arrière-plan, confinés à un rôle de soutien face aux débats nationalistes qui dominent la scène politique québécoise et canadienne. L'auteur valorise donc la problématique des débats constitutionnels au détriment d'autres sujets — les questions sociales étant peu abordées, par exemple. Alors que les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière sont totalement occultées, Lacoursière traite à plusieurs reprises des problèmes scolaires constitutionnels des minorités francophones de l'Ontario et de l'Ouest canadien (chapitres 1, 4, 5 et 6).

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que Lacoursière ne tient pratiquement pas compte de l'avancement des recherches en histoire du Québec. L'historiographie avait déjà démontré l'importance du débat sur la question de l'éducation au Québec au tournant du siècle, principalement à travers les travaux de Thérèse Hamel et de Ruby Heap. Depuis les dernières années, d'autres chercheurs nous ont rappelé cet état de fait (Patrice Dutil, Robert Gagnon, Alain Lacombe, Hélène Pelletier-Baillargeon, etc.). Pourtant, Lacoursière n'aborde pas cette importante question, se contentant d'y faire allusion en 1919, alors que le débat se situe au moins vingt ans plus tôt. On ne retrouve pratiquement aucune information sur l'histoire des immigrants, si ce n'est les deux pages traditionnelles qu'on leur consacre au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Seule la communauté juive a droit à un développement plus substantiel grâce aux écrits d'Israël Medresh, récemment publiés en français, que Lacoursière cite à quelques reprises. La mise à jour des recherches sur le libéralisme qui a cours actuellement au Québec (nous pensons ici aux travaux de Fernande Roy et de Patrice Dutil, ainsi qu'au collectif dirigé par Yvan Lamonde) ne semble pas avoir rejoint Lacoursière qui ne cite aucun de ces auteurs. Cette situation est largement profitable aux nationalistes — Bourassa, Asselin, Fournier, Lavergne — qui semblent occuper tout le terrain politique au tournant du siècle face à l'unique libéral du temps: Laurier!

Cette situation se répète en ce qui concerne l'histoire du mouvement ouvrier. Faisant fi des recherches effectuées depuis la fin des années 1970, Lacoursière présente une vision tronquée de l'évolution du syndicalisme québécois, vision qui vise à amplifier le rôle joué par le syndicalisme catholique auprès de la classe ouvrière et à minimiser la présence des syndicats internationaux, pourtant beaucoup plus imposants, tant en termes d'effectifs que d'organisations. Pour démontrer aux lecteurs que les syndicats internationaux sont dirigés par des chefs ouvriers américains — ce qui

représente une simplification à outrance de la réalité — Lacoursière donne la parole à nul autre que Mgr. Bruchési qui a droit à une page de citations alors que cette portion de l'ouvrage comporte à peine deux pages et demie de texte.

Par sa faible connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier, Lacoursière commet donc plusieurs erreurs importantes. Il laisse croire, par exemple, qu'il n'y aura plus de grèves au Québec au moment de la Deuxième Guerre mondiale suite à l'adoption d'un arrêté en conseil publié en septembre 1941 les rendant illégales. Or les années 1942 et 1943 constituent deux années records avec 135 et 109 grèves chacune. Dans une section de l'ouvrage consacrée à la grève d'Asbestos, Lacoursière, relevant l'importance de ce conflit, affirme que «certains y ont vu l'acte de naissance de ce que l'on appellera plus tard la "révolution tranquille"» (p. 360). Pour appuyer sa thèse, il cite mal à propos l'historien Jacques Rouillard puisque ce dernier défend, depuis quelques années déjà, la thèse contraire. Rouillard a d'ailleurs précisé sa position dans un article publié dans les actes du colloque en l'honneur du professeur Jean Hamelin (*Érudition, humanisme et savoir*, PUL, Sainte-Foy, 1996, p. 171-194), ce même Jean Hamelin qui, ironie du sort, a révisé *Histoire populaire du Québec* !

L'histoire du Québec que nous présente Lacoursière est, avant tout, une histoire factuelle où les citations abondent. Prétextant donner la parole aux acteurs du passé, l'auteur ensevelit le lecteur sous un déluge de citations. Certes, l'exercice peut s'avérer efficace dans certaines circonstances ou dans le cas de certains personnages qui, par leurs mots d'esprit, ont marqué leur époque. Je pense ici à la célèbre réplique de Laurier qui, répondant à Henri Bourassa qui lui demandait s'il avait tenu compte de l'opinion des Québécois concernant la question de la guerre des Boers, déclarait: «Mon cher Henri, la province de Québec n'a pas d'opinions, elle n'a que des sentiments» (p. 25).

De plus, s'il est de bonne guerre de vouloir donner la parole aux intervenants de l'époque, encore faut-il agir avec discernement et varier les interventions de tous et chacun. La façon dont l'auteur rend compte du débat entourant le droit de vote des femmes au Québec dans les années 1920 donne un bon exemple de ce type d'exercice. Pour expliquer les positions de ceux qui s'opposent à cette mesure, rien de plus normal que de citer Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec, un journaliste du *Devoir*, et le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau. Comme défenseur des suffragettes, par contre, on a droit à Anatole Plante, député libéral de Montréal-Mercier!!! Les principales intéressées, Idola Saint-Jean, Marie Gérin-Lajoie et Thérèse

Casgrain, sont nommées par l'auteur, mais elles n'ont pas voix au chapitre. Dans cet ouvrage, la parole est donnée aux Laurier, Bourassa, Groulx, Chaloult, Duplessis, sans oublier nombre d'évêques et d'archevêques, ainsi que quelques libéraux fédéraux et provinciaux. Enfin, les extraits de journaux proviennent principalement du *Devoir*, de l'*Action française* et de l'*Action nationale*.

Bien que les — trop — nombreuses citations de politiciens soient justifiables en ce qu'elles visent à rendre le récit vivant, il est, par contre, inconcevable, dans un ouvrage de vulgarisation, de citer des extraits de textes de lois au lieu d'expliquer et d'analyser ces lois. C'est le cas ici du Règlement 17 de 1912 en Ontario où la citation fait la page au complet, de la loi Lemieux de 1907, de la Loi sur les accidents de travail de 1928, de la loi Dillon de 1931, et de quelques autres. Cette méthode est limitative puisqu'elle ne permet pas à l'auteur de donner les principales clés de compréhension de certaines lois, de certaines politiques ou de certains événements. Au lieu d'expliquer, par exemple, la doctrine du Crédit social, de la vulgariser pour le lecteur, Lacoursière préfère utiliser trois citations de Louis Even, qui ne facilitent en rien la compréhension de cette théorie économique-politique.

À notre avis, l'auteur aurait avantage à réduire le nombre et la longueur des citations au profit d'une analyse plus poussée de certains événements. Si Lacoursière met l'accent sur les tensions qui existent entre le Canada anglais et le Canada français durant toute la période, il ne prend pas la peine, par contre, d'expliquer les principales caractéristiques de l'impérialisme canadien-anglais. Dans le neuvième chapitre portant sur les années 1920, l'auteur aborde avec raison le nationalisme ethnique — qui «laisse percer le racisme» — véhiculé par des intellectuels canadiens-français regroupés autour de la revue l'*Action française*. Si l'un n'excuse pas l'autre en aucune façon, il aurait été important de mentionner que l'impérialisme canadien-anglais — que l'historien Michel Brunet nommait «britannisme» — ne valorise pas seulement un attachement aux valeurs et aux institutions britanniques (politique, économique et militaire), mais qu'il défend aussi la suprématie de la «race» anglo-saxonne sur les autres «races» (Carl Berger, *The Sense of Power*). Dans la mesure où l'essentiel de l'ouvrage porte sur les débats nationalistes, une clarification de ce genre m'apparaissait importante. Par contre, dans le chapitre 13 portant sur les années 1930 et la question de l'antisémitisme et du fascisme au Québec, la contextualisation de Lacoursière montre bien que les groupes de droite et d'extrême-droite n'étaient pas seulement actifs au Québec, mais qu'ils se multipliaient un peu partout au Canada.

À notre avis, les chapitres les plus intéressants sont ceux consacrés aux deux guerres mondiales. Dans le chapitre portant sur la conscription de 1917, l'auteur fait bien ressentir au lecteur la montée de la tension face à cette mesure qui se soldera par les émeutes de Québec. Aussi, Lacoursière démontre de façon efficace comment la Loi du service militaire (conscription) a été instaurée par étapes, de façon progressive par le gouvernement Borden. Ici, les citations des politiciens, bien choisies par Lacoursière, ont beaucoup plus d'impact. Trop souvent délaissé par les ouvrages de synthèse, le conflit de 1939-45 est également mis à l'avant-plan. En effet, l'auteur consacre quatre chapitres à l'événement, permettant ainsi d'en montrer toute la teneur et l'importance. D'ailleurs, vu le large lectorat dont bénéficie ce livre, il est permis de croire que la couverture substantielle de cet événement plaira à ceux qui ont été touchés de près ou de loin par ce conflit.

En somme, Lacoursière nous livre un ouvrage de synthèse purement descriptif, sans véritable analyse, plutôt faible au niveau de la vulgarisation et qui ne tient pratiquement pas compte des nouveaux courants de recherche en histoire du Québec. S'adressant à un public différent, la «vienne» synthèse de l'histoire du Québec de Linteau, Durocher, Robert (et Ricard) demeure, malgré ses lacunes, l'ouvrage de référence dans le domaine. En comparaison, la synthèse de Lacoursière, malgré son caractère de «nouveau», n'apporte rien de neuf aux connaissances sur l'histoire du Québec.

Éric Leroux
Université de Montréal

Marc V. Levine, *La reconquête de Montréal*,
traduit de l'anglais par Marie Poirier, Montréal,
VLB-Éditeur, 404-[4] p.

Publié à Philadelphie en 1990 sous le titre *The Reconquest of Montreal Language Policy in a Bilingual City*, ce livre de Marc V. Levine vient de paraître en français au Québec. Puisque son axe principal traite de politique linguistique, une simple traduction eut été une erreur car, en ce domaine, les événements se bousculent rapidement et nos connaissances s'additionnent régulièrement. L'auteur, comme l'éditeur, l'ont très bien compris en présentant un ouvrage dont «plus du quart du contenu (...) est nouveau ou révisé» (p. 9). Essentiellement, M. Levine a revu trois chapitres (V, VI et VII) et a refait complètement le dernier (VIII).